

M. Sy et G. Zucman primés en juin 2014 pour leur thèse réalisée à PSE

La fin d'année académique a été marquée par la distinction de deux jeunes économistes par l'Association Française de Science Economique (AFSE) pour leur thèse réalisée à PSE-Ecole d'économie de Paris : Mouhamadou Sy a obtenu le prix 2014 de thèse monétaire, financière et bancaire décerné en partenariat avec la Fondation Banque de France ; Gabriel Zucman, a été honoré par le prix 2014 de thèse d'économie.

Mouhamadou Sy

Prix 2014 de thèse monétaire, financière et bancaire

- Prix AFSE-Fondation Banque de France remis en juin 2014, à l'occasion du congrès annuel de l'AFSE (Lyon)
- Thèse soutenue à PSE en décembre 2013 sous la direction de Daniel Cohen : « *Three Essays on Monetary Policy and Capital Flows in a Globalized World* »

Mes recherches portent sur l'économie monétaire internationale. Je me suis spécialisé pendant mon doctorat sur les liens entre la politique monétaire et les flux de capitaux dans un monde globalisé. Le thème commun à tous les chapitres de ma thèse porte sur les dimensions réelles et financières de la mondialisation, sur la manière dont elles ont impacté la politique monétaire menée par les banques centrales et dont celles-ci ont été affectées en retour.

Les modèles habituels en économie monétaire rendent difficilement compte du rôle de la mondialisation dans la désinflation mondiale. Ma contribution principale a été de proposer un cadre unique qui permet de comprendre comment la mondialisation, à travers un accroissement massif des échanges commerciaux et de meilleures politiques monétaires, a généré les faibles taux d'inflation observés depuis le milieu des années quatre-vingt-dix dans la majorité des pays.

J'ai aussi travaillé sur les sources des déséquilibres de balance des paiements entre le centre et la périphérie de la zone euro, qui touchent principalement les pays membres de la zone, d'où la nécessité de prendre en compte la dimension « union monétaire ». Pour comprendre ces rapports au sein de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne, il est nécessaire de tenir compte du coût réel du crédit plus faible pour les pays à forte inflation (les pays périphériques) et de l'afflux de ces capitaux dans le secteur des biens non échangeables (en l'occurrence immobilier) que cela implique. Ces deux effets, le canal du crédit en union monétaire et le syndrome hollandais (i.e. une allocation des facteurs de production qui se révèle néfaste à long terme en raison de son effet négatif sur la compétitivité d'un pays), ainsi que leurs interactions, sont importants pour comprendre les sources des déséquilibres des comptes courants en zone euro.

Je tiens à remercier à nouveau la Fondation Banque de France pour m'avoir décerné ce prix, mon directeur de thèse Daniel Cohen et les deux membres de mon comité de thèse, Jean Imbs et Xavier Ragot.



- Page personnelle : <http://fr.linkedin.com/pub/mouhamadou-sy/4b/1b2/216>

Gabriel Zucman

Prix 2014 de thèse d'économie de l'AFSE

- Prix de l'Association Française de Science Economique 2014 remis à l'occasion du congrès annuel (Lyon)
- Thèse soutenue à PSE en juillet 2013 sous la direction de Thomas Piketty : « *Three Essays on the World Distribution of Wealth* »

Cette thèse est avant tout un travail empirique qui vise à mieux mesurer les richesses et leur répartition. Les inégalités de fortune sont devenues, en quelques années, l'un des sujets les plus débattus par les économistes et dans le débat public. Mais que sait-on vraiment de leur évolution contemporaine ? Mesurer les patrimoines (et en particulier les grandes fortunes) n'a jamais été aussi compliqué qu'aujourd'hui. Au XVIIIe siècle, était riche celui qui possédait de la terre et des rentes sur l'État. Les formes que prenaient la fortune étaient simples, et avec la Révolution, la France s'était dotée de trois outils fondamentaux pour les mesurer : un cadastre immobilier, le Grand Livre de la Dette publique, et l'impôt sur les successions.



Aujourd'hui, les formes de la richesse sont radicalement différentes : la terre a été remplacée par l'immobilier urbain, les actions, les parts de fonds de placement, les produits dérivés, les assurances vie, etc. Ces actifs sont détenus via des institutions financières imbriquées les unes dans les autres, en France et à l'étranger. Avec l'avènement de l'impôt progressif, toute une industrie d'évitement de l'impôt s'est également développée.

Mes efforts pour mieux mesurer les richesses se sont concentrés sur un problème particulier : que sait-on du montant des avoirs privés dans les paradis fiscaux ? En essayant de démêler les fils de la gestion de fortune internationale, je suis arrivé à la conclusion qu'environ 8% du patrimoine financier des ménages est détenu offshore. C'est une moyenne mondiale qui cache des situations disparates. Pour l'Europe, cette fraction est plus élevée, environ 10%. Pour les pays en développement, jusqu'à 50% des fortunes financières sont détenues à l'étranger. Les paradis fiscaux ne sont qu'un des aspects de l'étude des inégalités mondiales – mais un aspect qui, si l'on en croit ces chiffres, est important.

Je profite de ce communiqué pour remercier l'Association Française des Sciences Economiques (AFSE) pour ce prix, ainsi que mon directeur de thèse Thomas Piketty et les membres de mon comité de thèse, Pierre-Olivier Gourinchas, Emmanuel Saez, François Bourguignon, Philippe Martin et Hélène Rey.

- Page personnelle : <http://gabriel-zucman.eu/>

